Circuit des Écoles 1 et Tournoi des Vieux Écoliers 1

Règlement intérieur

Article 1: présentation

Le Club d'Échecs de l'Agglomération Chambérienne organise le Circuit des Écoles 1 et le Tournoi des Vieux Écoliers 1 le mercredi 22 novembre 2023 à l'école de Vert Bois, 117 allée du Vert Bois 73000 CHAMBÉRY.

Article 2 : règles et appariements

Les règles du jeu sont celles de la Fide (Congrès de Chennai aout 2022) entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2023. Les appariements se feront au Système Suisse intégral (C.04.1, C.04.2 & C.04.3 Fide Handbook / version adoptée au 93^{ème} congrès — Chennai 2022) à l'aide du logiciel Papi 3.3.7.

Aucune protection de cercle, de collège, de famille.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Article 3: horaires

Inscriptions jusqu'à 13h15. Début des parties : 13h45. Fin du tournoi et annonce des résultats vers 18h.

Article 4: rondes et cadence

4 rondes pour le Circuit des Écoles 1 et 5 rondes pour le Tournoi des Vieux Écoliers 1 10 min + 5 s/coup pour chaque joueur

Article 5 : droits

Gratuité. Licence B obligatoire.

Article 6: classement

Le classement est établi au Buchholz tronqué puis au Buchholz, puis à la Performance.

Article 7 : coups illégaux

La partie est perdue au 2ème coup illégal relevé par l'arbitre.

Article 8 : fin de partie

À la fin de la partie, les 2 joueurs remettent les pièces en place et apportent le résultat ensemble.

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur. Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

Le tournoi est arbitré par Jean-Paul Blanc AFO2 et Rodolphe Leclerc son adjoint AFC

Les arbitres L'organisateur

Jean-Paul Blanc Cercle Échecs Agglomération Chambérienne Rodolphe Leclerc